



LOT-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°47-2023-060

PUBLIÉ LE 29 MARS 2023

Sommaire

Préfecture de Lot-et-Garonne / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

47-2023-03-28-00003 - arrêté portant modification de la composition de la commission DETR (2 pages)

Page 3

Préfecture de Lot-et-Garonne

47-2023-03-28-00003

arrêté portant modification de la composition
de la commission DETR



PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial

Arrêté n° Portant modification de la composition de la commission DETR

Le préfet de Lot-et-Garonne
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu l'article L. 2334-37 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au renouvellement des commissions d'élus dites commission DETR ;

Vu le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de monsieur Jean-Noël CHAVANNE, préfet de Lot-et-Garonne ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2022 portant renouvellement de la composition de la commission DETR suite aux élections législatives de 2022 ;

Vu la demande de démission de son mandat de maire présentée par monsieur Jean-Louis COUREAU et acceptée par monsieur le préfet de Lot-et-Garonne ;

Vu la nomination, par l'association des maires de Lot-et-Garonne, de monsieur Emilien ROSO, maire d'Allemans-du-Dropt dans le collège des maires ;

Considérant qu'il convient de modifier l'arrêté de composition de la commission DETR ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Lot-et-Garonne ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La composition de la commission DETR est modifiée comme suit :

Les 5 représentants des maires des communes dont la population n'excède pas 20.000 habitants sont :

Monsieur Emilien ROSO	Maire d'Allemans-du-Dropt
Madame Marie-France SALLES	Maire d'Engayrac
Monsieur Jean-Marc GILLY	Maire d'Estillac
Monsieur Jacques BILIRIT	Maire de Fourques sur Garonne
Monsieur Gilbert GUERIN	Maire de Dausse

Les 6 représentants des EPCI dont la population n'excède pas 60.000 habitants sont :

Monsieur Didier CAMINADE	Président de la CC Fumel Vallée du Lot
Madame Line LALAUURIE	Présidente de la CC Lot-et-Tolzac
Monsieur Raymond GIRARDI	Président de la CC des Coteaux et Landes de Gascogne
Madame Bernadette DREUX	Présidente de la CC du Pays de Duras
Monsieur Michel MASSET	Président de la CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas
Monsieur Alain LORENZELLI	Président de la CC Albret Communauté

Les 4 parlementaires sont :

Madame Christine BONFANTI-DOSSAT
Monsieur Jean-Pierre MOGA
Monsieur Michel LAUZZANA
Madame Hélène LAPORTE

Sénateur de Lot-et-Garonne
Sénateur de Lot-et-Garonne
Député de Lot-et-Garonne (1ère circonscription)
Députée de Lot-et-Garonne (2ème circonscription)

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de Lot-et-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Agen, le 28 Mars 2023



Jean-Noël CHAVANNE